

COMMUNAUTÉ URBAINE. Unanimement vigilants vis-à-vis des deux entreprises, les élus ont adopté hier une motion unitaire exigeant qu'EADS révisé sa stratégie à l'égard de la Sogerma

Sogerma : grande méfiance à la CUB

• Dominique de Laage

Le conseil communautaire d'hier a été dominé par l'inquiétude autour du site de la Sogerma. Les élus de l'agglomération se réjouissent du moratoire sur la fermeture obtenu par le gouvernement auprès d'EADS, mais ils se montrent méfiants sur la réalité des intentions du groupe présidé par Noël Forgeard. « Ce moratoire doit s'accompagner de l'interruption des décisions de fermeture prises en conseil d'administration par EADS », a ainsi martelé Jacques Valade pour le groupe Communauté d'avenir. « Soyons très attentifs à l'ordre du jour du comité d'entreprise de la semaine prochaine. Il faut absolument que ne figurent pas des choses comme "cessation d'activité" ou "transfert de personnel". Sans quoi ce moratoire perdrait sa crédibilité. »

« Les pertes de l'entreprise sont chiffrées à 238 M€. Or, sur cette somme, la perte du site de Mérignac ne pèse que 25 M€. »

« Une subvention pour manifester ». En écho, Gérard Chausset, pour le groupe des Verts, a alerté ses chers collègues du fait que « la cellule de mobilité est toujours en action à la Sogerma Mérignac ». Les communistes, incarnés par Max Guichard, ont fait monter la parole d'un cran sur le même thème : « Actuellement, un chantage ignoble s'exerce sur les salariés de la Sogerma. On parle de moratoire mais on leur propose de saisir très vite un emploi pour ailleurs, au risque de ne plus rien avoir dans quelques semaines. Contre la délinquance en col blanc, une motion telle que nous allons la



L'avenir de la Sogerma met la CUB, au même diapason, de l'UMP aux communistes en passant par les Verts et les socialistes. PHOTO LAURENT THILLET, ARCHIVES • SUD OUEST

La motion des élus communautaires

Par cette motion, les élus de la CUB « exigent la décision d'engagement formel d'EADS de procéder, dans les meilleurs délais, à des transferts de charges de travail vers le site de la Sogerma ».

« La CUB exige qu'EADS révisé sa stratégie à l'égard de Sogerma, s'engage à maintenir ses activités sur le site et mette en œuvre un véritable projet industriel de développement, qui s'appuie sur les compétences locales reposant notamment sur les activités de maintenance et sur les matériaux

composites. Dans cette attente, les demandes de subvention d'EADS seront gelées », écrivent encore les élus.

Une « équipe projet ». Pour préserver le site et les emplois, la CUB propose « la constitution immédiate d'une "équipe projet" qui coordonnera les actions en vue d'obtenir d'EADS l'engagement d'un développement industriel du site et d'un accueil d'activités liées au haut niveau de compétence des salariés de l'entreprise; la

constitution d'une cellule de suivi composée des différents représentants de l'État, des collectivités locales ainsi que de la direction de l'entreprise et des représentants des salariés; un audit précis de l'impact sur les sous-traitants au niveau local, et sur leur inscription dans le projet industriel; l'étude des projets de développement d'EADS en Europe qui pourraient être réorientés vers le site de Mérignac; une implication du Ministère de la Défense au travers de la commande militaire. »

voter ne suffit pas. C'est la lutte des salariés qui sera déterminante. » Tellement bien que Michelle Lste (PC, Mérignac) a demandé illégalement au président Rousset (PS) « une subvention pour aider les salariés de la Sogerma à aller manifester à Paris ». « Nous allons faire exami-

ner cette demande par nos services », a promis Alain Rousset.

Alain Anziani (PS, Mérignac) est allé plus loin dans l'exposé des soucis financiers de la Sogerma : « Le montant des pertes de l'entreprise est chiffré à 238 M€. Or, sur cette somme, la perte du

site de maintenance de Mérignac ne pèse que 25 M€. 95 M€ sont imputables aux pertes des filiales, 31 M€ au dernier plan social, et le reste, 87 M€, est composé de plusieurs choses inexplicables, dont le gâchis des Airbus super-luxe livrés à moitié prix au Qatar.

La logique d'EADS est de faire supporter aux salariés de Mérignac le gouffre financier auquel sa gestion les a conduits. Voilà ce qui est inacceptable. »

1 million par an de taxe professionnelle. C'est dans ce climat sans illusions que les élus ont adopté leur motion. « A l'issue d'une réunion avec l'intersyndicale, Gérard Larcher a indiqué ce soir que le Premier ministre n'admettrait pas une fermeture "complète" du site de Mérignac. Cette formulation me semble déjà un recul », s'est inquiété le président Alain Rousset.

Sur 297 millions d'euros annuels de taxe professionnelle perçus par la Communauté urbaine, la Sogerma pèse environ 1 million par an quand Ford est proche de 30 millions. Au-delà de l'enjeu financier, c'est bien l'approche politique et économique du dossier Sogerma qui a conduit, hier, les élus communautaires à adopter cette motion.